Vivre POISAT

N°151
MARS 2024

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE

CONCERTS p. 17

VILLE de Poisat

Ouverture de la mairie au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.
Sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture au public.
Tél. 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr
www.ville-poisat.fr

Édito

© Julien Ascedu, Jet Fly Drones

Le 9 juin prochain auront lieu les élections européennes. Lors de ce rendez-vous, les citoyen·ne·s des pays de l'Union européenne élisent leurs représentant·e·s, les député·e·s européen·ne·s.
Leurs missions :

- voter des textes législatifs et le budget,
- prendre des décisions qui influencent tous les aspects de la vie dans l'ensemble des pays membres de l'UE comme le soutien à l'économie, la lutte contre la pauvreté, les défis liés au changement climatique, la sécurité…,
- débattre des sujets politiques, économiques et sociaux importants,
- défendre les valeurs de l'Union européenne : le respect des droits de l'Homme, la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit.

L'Union européenne, est un projet ambitieux de coopération et de solidarité. La France s'y est depuis toujours grandement impliquée avec l'œuvre de Jean Monnet et Robert Schumann dans l'immédiat après-guerre, puis ensuite, par l'impulsion des fameux couples « franco-allemands » incarnée par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt et surtout par François Mitterrand et Helmut Kohl. Dans la construction de l'Europe, n'oublions pas Jacques Delors, architecte de l'Union européenne unanimement reconnu qui souhaitait, une fois le socle économique et monétaire mis en place, bâtir une Europe capable de répondre aux défis sociétaux auxquels nous devons faire face.
Il reste encore beaucoup à faire, et c'est pourquoi je vous invite d'ores et déjà à retenir la date du 9 juin, et à venir voter pour les élections européennes.

Voter le 9 juin, c'est exprimer notre volonté de construire une Europe qui agit pour le devenir écologique de la planète, une Europe qui place les valeurs sociales au cœur de son action, une Europe qui s'engage pour la paix et la démocratie.

Ludovic Bustos, Maire

Conseil municipal du 29 janvier

Lors du conseil municipal du 29 janvier 2024, il a été décidé :

- la signature de la convention de financement avec Grenoble-Alpes Métropole pour les travaux de réfection et d'isolation de la toiture du centre socioculturel et sportif,
- la signature de la nouvelle convention du service commun « plateforme numérique de territoire »,
- l'adhésion au groupement de commandes relatif au marché de diagnostics et expertises du patrimoine arboré et marchés relatifs à la fourniture de végétaux pour Grenoble-Alpes Métropole et les communes de l'agglomération grenobloise,
- la cession de plusieurs parcelles communales à la Métropole pour l'extension du cimetière intercommunal,
- le maintien des taux d'imposition et le vote budget 2024,
- la modification des tarifs branchement électrique Esplanade du 8 mai 1945 et Place des platanes à compter du 1er janvier 2024,
- l'augmentation du montant de participation employeur au titre du contrat prévoyance (maintien de salaire),
- le recrutement d'un agent vacataire,
- l'augmentation de la valeur faciale du titre restaurant,
- la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire communal de Poisat.

Élections européennes dimanche 09 juin 2024

Les élections européennes permettent aux citoyens européens d'élire les représentants au Parlement européen - ou "eurodéputés" - au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de 5 ans renouvelable. Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes. Il faut également être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune.

> Date limite d'inscription sur les listes électorales :

- inscription en ligne : mercredi 1er mai 2024 sur le portail service-public.fr https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- inscription papier : vendredi 3 mai 2024 en mairie

> Vérifier votre inscription sur les listes de la commune / voter par procuration

- https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788
- https://www.maprocuration.gouv.fr/

Pensez à signaler en mairie tout changement d'adresse au sein de la commune

Demande de procuration entièrement dématérialisée

Pour ces élections européennes, l'État va pour la première fois tester une procédure de demande de procuration entièrement dématérialisée. Rappelons que depuis 2021, il existe une téléprocédure de demande de procuration mais celle-ci n'est que partielle : un électeur qui veut établir une procuration peut se rendre sur l'un des deux sites ci-dessus et y faire sa demande, à l'issue de laquelle un numéro de dossier lui est fourni. C'est là que s'arrête la dématérialisation : l'électeur doit ensuite se rendre physiquement dans un commissariat ou une gendarmerie, muni de son numéro de dossier, pour y prouver son identité. Ce n'est qu'après cette procédure de vérification que la demande de procuration est automatiquement transmise à la commune d'inscription de l'électeur.

Pour les seules élections européennes de juin prochain, une nouvelle phase sera franchie, puisque l'étape de vérification au commissariat ou en gendarmerie n'est plus impérative : si l'électeur peut justifier de son identité en ligne, « à l'aide d'un moyen d'identification électronique fiable et certifié », il est alors dispensé de se rendre au commissariat ou en gendarmerie. La procuration sera directement établie par le ministère de l'Intérieur et transmise à la commune.

Il est toujours possible de faire valider un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, un consulat, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence.

Rappel : depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Pour tout complément d'information : 04 76 25 92 43
ou population@ville-poisat.fr

Cabinet infirmier

À **compter du 11 mars 2024**, le cabinet infirmier de Poisat déménage !
Isabelle et Valérie vous recevront dans leur nouveau cabinet, totalement accessible aux personnes à mobilité réduite.
Celui-ci sera situé au 19 avenue Hippolyte Lhenry, premier étage.
Vous y serez reçus sur rendez-vous, les coordonnées téléphoniques restent inchangées : 06 84 51 61 51
Elles seront heureuses de vous y accueillir pour tous soins infirmiers.

- **Isabelle GAILLARD,** infirmière, DU plaies et cicatrisation, DIU soins palliatifs
- **Valérie SWIERCZEK**, infirmière, DU plaies et cicatrisation

Budget : la concrétisation des projets

La ville a voté un budget 2024 de **4 470 000 €**, le 29 janvier dernier. Dans un contexte économique contraint du fait de l'inflation et de la crise économique, la collectivité a su anticiper et maitriser ses dépenses de fonctionnement notamment pour les dépenses d'énergie avec la mise en place d'un plan de sobriété énergétique dans les bâtiments, la modernisation du parc d'éclairage public et par le recours à des contrats d'énergie en groupement d'achat.
En investissement, le plan pluriannuel d'investissement se poursuit et les projets se concrétisent avec le lancement des travaux de construction du nouveau restaurant scolaire, la végétalisation et le réaménagement de la cour de l'école élémentaire et de l'Esplanade du 8 mai.

2 340 000 €

EN FONCTIONNEMENT

Les charges courantes de fonctionnement concernent :

>> LES CHARGES DE PERSONNEL,

>> L'ENTRETIEN ET LES FLUIDES POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX,

>> LES ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET DE FOURNITURES,

>> LES PRESTATIONS DE SERVICES ET LES SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS

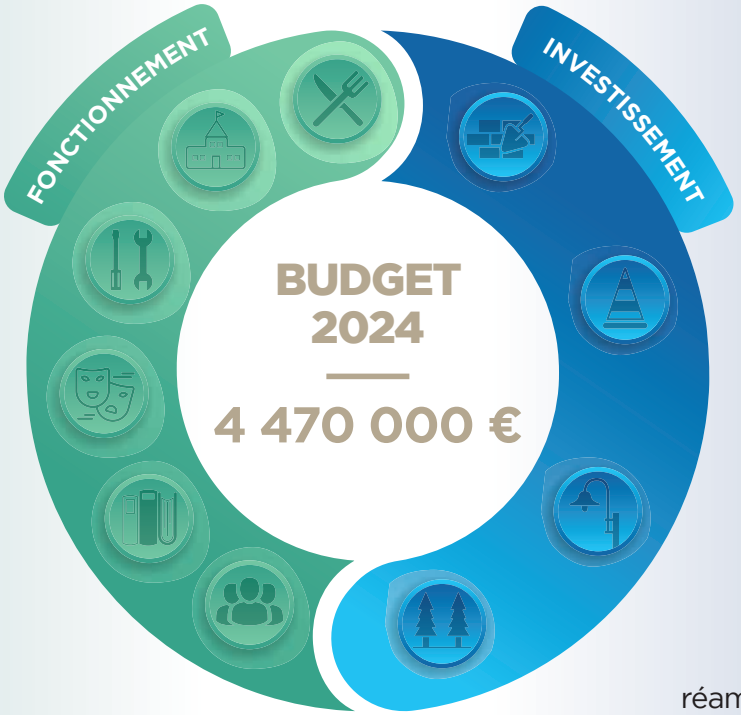

2 130 000 €

EN INVESTISSEMENT

Conserver et entretenir le patrimoine existant & investir dans des projets d'avenir

>> RESTAURANT SCOLAIRE
Coût total : 2 400 000 €
dont **1 200 000 € en 2024**
Début des travaux : **mai 2024**
Livraison : **été 2025**

>> COUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
Végétalisation et réaménagement : **350 000 €**
Travaux : **été 2024**

>> ÉCLAIRAGE PUBLIC

>> AMÉNAGEMENT DE L'ESPLANADE DU 8 MAI

>> TRAVAUX DE MAINTENANCE, ACHAT DE MOBILIER...

Maintien du taux de taxe foncière et stratégie financière

Face aux contraintes budgétaires, la municipalité s'est engagée dans une réflexion sur les modes de financement de ses projets. Le choix a été fait de **maintenir les taux des taxes foncières**, dans un souci de préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Cependant, en raison de l'augmentation des bases locatives cadastrales décidée par l'État (augmentation de 3,9 % en 2024, après 7,1 % en 2023), les montants évoluent. Pour mener à bien les projets d'investissement, une stratégie d'optimisation des financements est mise en œuvre en veillant à garder un équilibre entre autofinancement, recherche de subventions et endettement. La commune souscrira un emprunt pour la construction du restaurant scolaire, tout en gardant une gestion responsable de ses finances.

MAINTENUS

TAXE FONCIER BÂTI : 46,56 %

TAXE FONCIER NON BÂTI : 85,15 %

TAXE D'HABITATION RÉSIDENCES SECONDAIRES : 12,94 %

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.VILLE-POISAT.FR/VIE MUNICIPALE/FINANCES

Frelons asiatiques

Les frelons asiatiques sont présents en Isère et les reines vont commencer à nidifier au début du printemps. En raison de la prédation qu'ils exercent, leur présence menace la biodiversité et perturbe les écosystèmes. Un dispositif régional de surveillance et de lutte exclusivement dédié au frelon asiatique et assuré par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal (FRGDS[1]) a été mis en place afin de repérer et de faire détruire les nids.

Comment reconnaître un frelon asiatique ?

Il est important de savoir les différencier, car le frelon commun est une espèce très utile qu'il ne faut pas détruire, capable de se nourrir du frelon asiatique. Le frelon asiatique, au contraire, est une menace pour les abeilles dont il se nourrit et qui ne savent pas comment lutter contre lui.

Comment reconnaitre un nid de frelons asiatiques ?

NID PRIMAIRE
Construit à partir de février dans **un endroit abrité à moins de 2 mètres du sol** (auvent, cabanon, abri de jardin, haies, appentis), **de la taille d'un melon avec une ouverture à la base**, il sera abandonné en juin au profit d'un nid secondaire.

NID SECONDAIRE
De grande taille (jusqu'à 80 cm de diamètre et 1 m de haut), **de forme sphérique à piriforme, avec une ouverture de sortie petite et latérale, il est situé souvent en hauteur dans un arbre**.

1 FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

Que faire en cas de suspicion d'un nid de frelon asiatique ?

En hiver, si vous constatez la présence de nids de frelons, aucune intervention n'est nécessaire, le nid est dit inactif : il ne sera pas recolonisé, sa destruction ne présentera aucun intérêt.
Au cours de l'été et de l'automne, en cas de découverte d'un nid, ne tentez pas de le détruire vous-même, mais **prenez une photo et procédez à son signalement** pour le repérage et la destruction des nids avant la sortie des fondatrices.

Le signalement peut être réalisé en se rendant sur le site internet suivant : **www.frelonsasiatiques.fr**
Une photo du nid sera demandée. Une fois le signalement accompli, une vérification sera effectuée avant toute intervention.
Il est possible de signaler tous les nids, y compris ceux situés hors de sa propriété (identifiés lors d'une promenade en campagne par exemple). Il est également possible d'envoyer un mail à **apiculture.gds38@reseaugds.com** pour signaler le nid.
En l'absence d'accès internet, rapprochez-vous de la commune ou contactez le GDS, Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère, par courrier au **145 espace des Trois Fontaines, 38 140 Rives, France ou par téléphone au 09 74 50 85 85**

Bilan énergie 2022

Évolution des consommations globales

La commune de Poisat s'est lancée depuis de nombreuses années dans une politique de réduction des consommations et de diversification des sources d'énergie.
La mise en place de la chaufferie bois à la mairie (en vert sur le graphique) contribue à la diminution de notre dépendance envers les énergies fossiles, mais également à la baisse des émissions de CO_2.

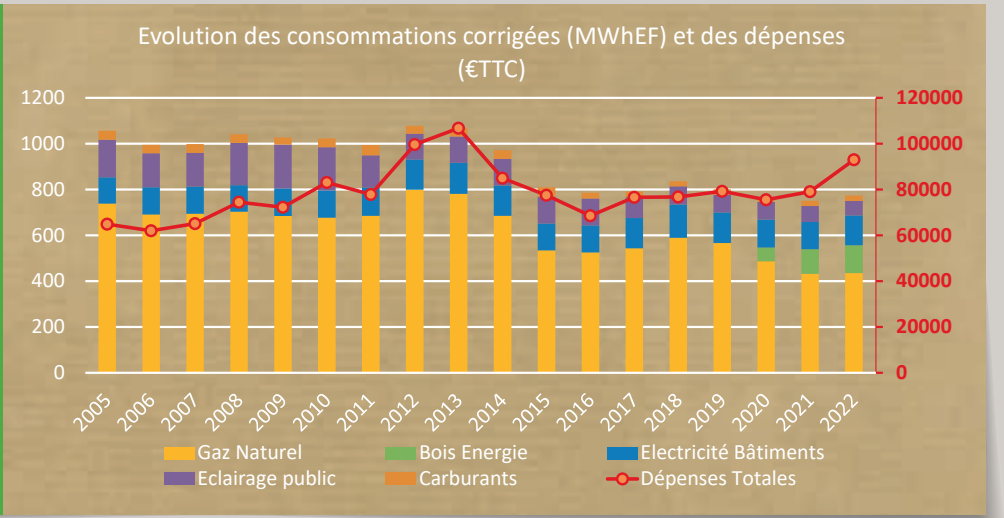

Prix des énergies - Coût moyen des énergies de la commune (€/MWh)

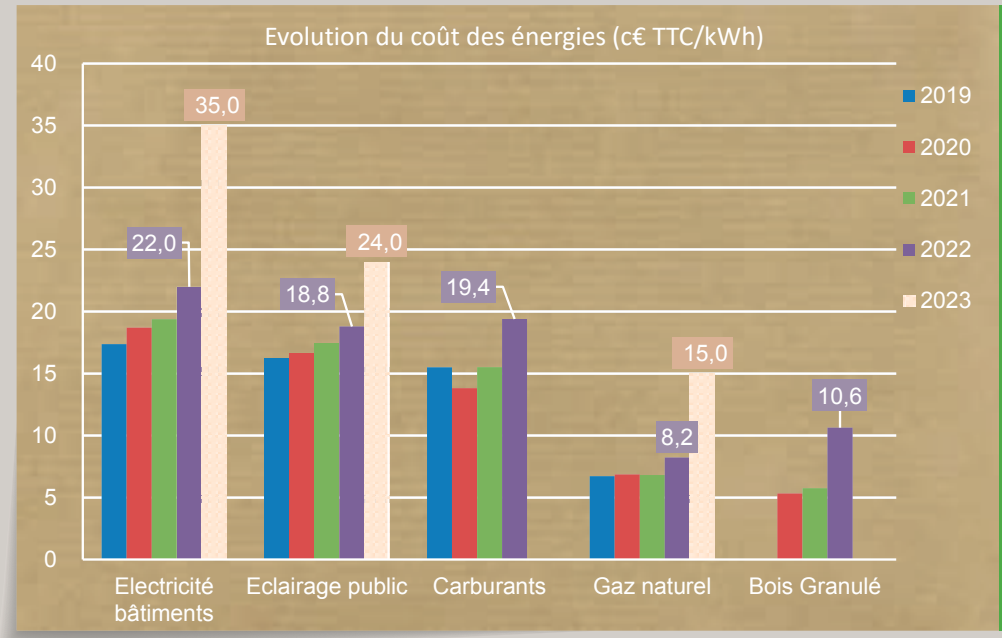

Les dépenses de la commune restent toutefois fortement dépendantes des coûts des énergies. La projection pour 2023 est marquée par une rupture importante avec un budget doublé.
Pour contenir les coûts, de nouvelles mesures ont été menées afin de réduire encore plus nos consommations : baisse des consignes de chauffage dans les bâtiments, investissements dans le renouvellement de matériel, travaux d'isolation du CSCS.

Éclairage public - Évolution des consommations et des dépenses

Poisat a fait partie des premières communes de l'agglomération grenobloise à mettre en place l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit. Depuis 2021, la commune a également rénové la moitié de son parc d'éclairage public.
Les résultats sont visibles tant sur les consommations (histogrammes en rouge) que les dépenses (ligne bleue).

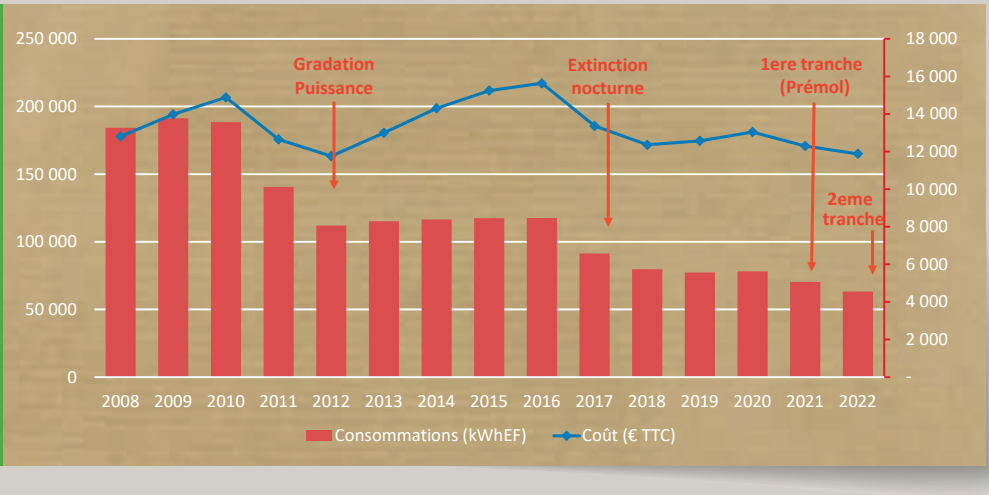

Réaménagement de l'Esplanade du 8 mai

La phase d'appel à projets s'est achevée le 15 novembre dernier. Deux propositions émanant de Poisatiers ont été retenues. Celles-ci étant complémentaires, elles vont être fusionnées en un même projet, ce qui permet de passer directement à la phase d'étude d'avant-projet.

La commune a souhaité se faire accompagner du cabinet Sinequanon pour élaborer différents scénarios d'aménagement.

Sinequanon assurant par ailleurs la maîtrise d'œuvre du réaménagement de la cour de l'école élémentaire, la cohérence des deux projets sera assurée.

Si le détail du projet est en cours de définition, quelques principes sont d'ores et déjà retenus :

- valoriser et renforcer le caractère paysager et planté du site ;
- séparer et reporter le stationnement en bordure de l'espace pour sécuriser les usages par les enfants et dissuader les intrusions de véhicules ;
- maintenir l'aire de jeux petite enfance ;
- aménager des espaces et mobiliers de jeux pour les 6-14 ans ;
- maintenir un terrain adapté à la pétanque ;
- maintenir les deux bâtiments existants (salle et chalet) et rénover/valoriser ce dernier ;
- maintenir la possibilité d'organiser des événements à large audience (Poisat en fête, fête de la musique, kermesses...) ;
- implanter des modules de « street workout », accessibles pour divers âges ;
- implanter des modules de fitness, adaptés en particulier aux seniors.

Sur ces deux derniers aspects, nous impliquons l'équipe des kinésithérapeutes de Poisat pour bénéficier de leurs conseils.

Une fois le programme d'aménagement arrêté, la réalisation pourra être programmée sur différentes phases au regard de la capacité budgétaire de la commune.

Rendez-vous dans le prochain Vivre Poisat pour davantage de précisions sur la phase 2024 !

Rénovation de la toiture du CSCS

Après 4 mois de travaux de rénovation, ceux-ci ont été réceptionnés au mois de décembre 2023 et dans les délais initialement prévus. Le toit du centre socioculturel et sportif de la commune fait donc peau neuve : un nouvel isolant a été posé, les tuiles remplacées et, au passage, la structure a pu être révisée.

Ces travaux s'inscrivent dans un programme communal de préservation des toitures qui a démarré par un diagnostic complet et qui devrait se poursuivre par la rédaction d'un marché d'entretien.

D'un point de vue financier, les travaux réalisés au centre socioculturel sont restés dans l'enveloppe prévisionnelle. La commune a été soutenue financièrement via une dotation territoriale du département et un fonds de concours métropolitain représentant respectivement 22,5 % et 35 % du montant des travaux.

Travaux sur le parking des Platanes

Trois opérations vont impacter l'usage du parking

1 Une tranchée destinée au passage de réseaux électriques va permettre l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques (IRVE). Cette action réalisée et financée par Grenoble-Alpes Métropole permettra aux Poisatiers de disposer, à compter de la rentrée 2024, de 4 bornes de recharge moyenne puissance ; les travaux auront démarré lorsque vous lirez ces lignes.

2 Une seconde tranchée, destinée cette fois-ci aux eaux usées est nécessaire au raccordement du futur restaurant scolaire, sera réalisée au mois d'avril.

3 Une fois ces tranchées achevées, c'est la « base-vie » du chantier de construction et la grue nécessaire à celui-ci qui viendront occuper la moitié des stationnements du parking, ceci jusqu'au printemps 2025. Aucun autre espace n'était disponible pour cela compte tenu de l'emprise du futur bâtiment sur la parcelle à aménager.

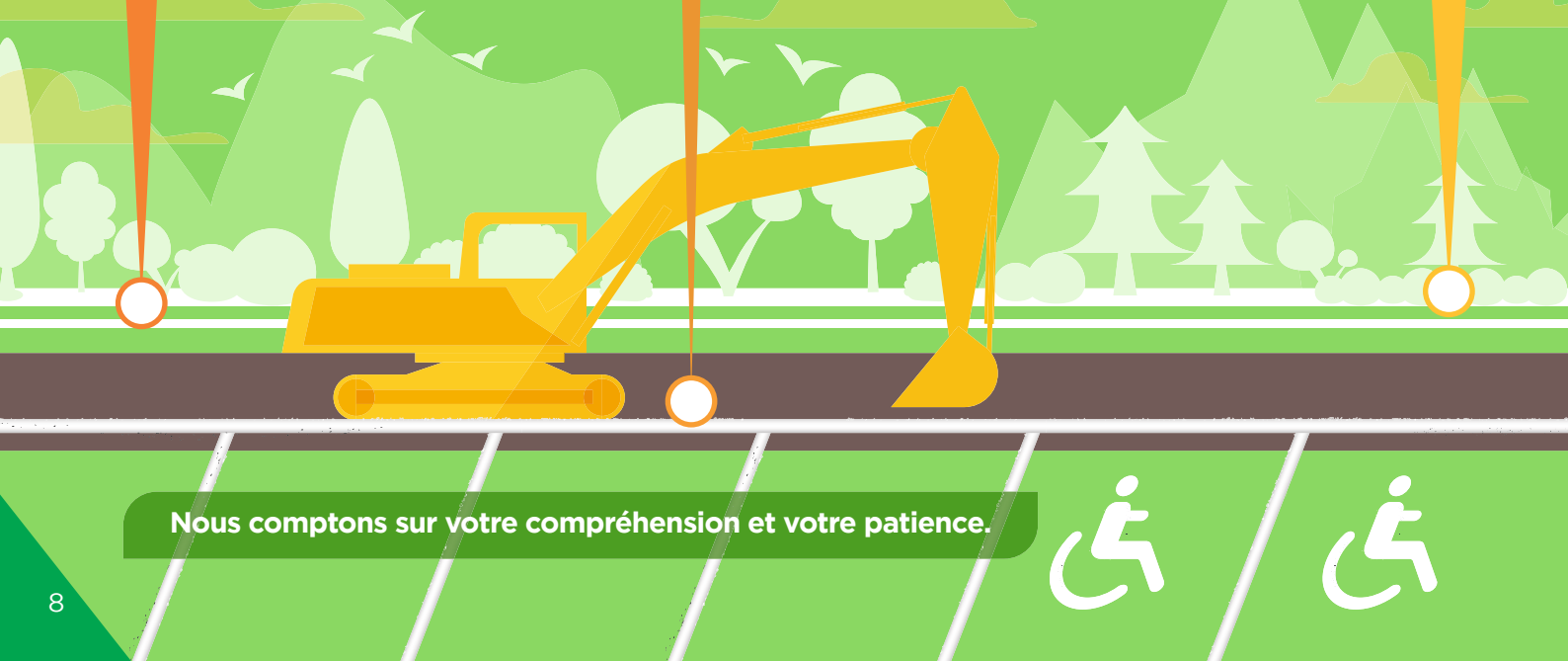

Nous comptons sur votre compréhension et votre patience.

Les aides ZFE

Une Zone à Faibles Émissions (ZFE) pour les voitures particulières et les deux-roues motorisés est mise en place progressivement, depuis le mois de juillet 2023, dans 13 communes de la métropole grenobloise*. Elle permettra d'améliorer efficacement la qualité de l'air et répond aux obligations de la loi Climat et résilience et du Plan de protection de l'atmosphère.

** Échirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, La Tronche, Le Pont-de-Claix, Meylan, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Seyssinet-Pariset et Seyssins*

Depuis janvier 2024, les véhicules classés Crit'Air 4, 5 et sans Crit'Air ne peuvent plus circuler dans ces 13 communes.
À partir du 1er janvier 2025, une nouvelle étape va être franchie avec l'interdiction de circulation pour les voitures particulières et les deux-roues motorisés classés Crit'Air 3 (diesel d'avant 2011 et essence d'avant 2006).

Afin d'accompagner les ménages concernés par l'interdiction de circulation de leur véhicule, Grenoble-Alpes Métropole et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) ont mis en place un dispositif de conseil et d'aides financières.

Ce dispositif comprend :

- un entretien personnalisé obligatoire avec un conseiller mobilité qui vous aidera à identifier les solutions de mobilité les plus adaptées à la situation de votre foyer,
- des aides financières auxquelles vous êtes éligible (aides financières soumises à conditions de ressources, revenu fiscal par part inférieur à 22 983 €),

Ces aides financières sont accessibles à travers 4 « parcours d'aides » flexibles offrant des solutions adaptées à une diversité de situations :

- 3 parcours visant à aider en priorité le changement de pratiques vers les mobilités « actives » (vélo ou marche) ou « partagées » (transports en commun, covoiturage, autopartage),
- 1 parcours proposant une aide financière pour le remplacement d'un véhicule non-compatible avec les conditions de circulation de la ZFE. Cette aide est cumulable avec les aides nationales existantes, bonus écologique et prime à la conversion.

Enfin, pour encourager les déplacements à vélo et vous aider dans l'acquisition d'un équipement, la Métropole et le SMMAG ont également mis en place une aide à l'achat de vélo.
Cette aide peut aller jusqu'à 1500 € sous condition de ressources, pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion, acheté chez un des vélocistes partenaires.

Retrouvez toutes les informations concernant les mesures d'accompagnement ZFE sur https://zfe.grenoblealpesmetropole.fr/684-on-vous-accompagne.htm ou https://www.mobilites-m.fr/pages/ConseilsM.html, et les informations l'aide à l'achat d'un vélo sur https://aidevelo.mobilites-m.fr/

Le Mois de l'énergie

MIEUX SE CHAUFFER

Les clés pour mieux se chauffer et rénover son logement !

Quels gestes simples adopter pour réduire ma facture d'énergie ? La rénovation, d'accord, mais par quoi commencer ? Pour quels bénéfices ? Puis-je installer du renouvelable chez moi ? Combien ça va me coûter, qui peut m'aider ? Pour répondre à ces questions et à bien d'autres, la **Métropole organise le Mois de l'Énergie, du 15 mars au 15 avril.**
La Métropole, les communes et l'Alec, en lien avec d'autres acteurs du territoire, proposent aux habitants de se retrouver durant un mois, autour d'une série de rendez-vous : visites de maison et de copropriété, visite de centrales de chauffage bois, spectacles, ateliers collaboratifs, soirées, stands…
Une multitude de propositions sur l'ensemble du territoire, pour parler chauffage, rénovation thermique et énergies renouvelables, entre autres. Un autre moyen de rencontrer professionnels et conseillers pour vous orienter et vous présenter les dispositifs d'aides mis en place par la Métropole (Mur Mur, Prime Air Bois, aide solaire thermique…).
Retrouvez l'agenda complet sur : **www.grenoblealpesmetropole.fr/moisdelenergie**
Retrouvez l'ensemble des aides et l'accompagnement de la Métropole sur : **www.grenoblealpesmetropole.fr/energie**

Aprés-midi festive et sacs gourmands

L'après-midi festive, organisée le 15 décembre à l'attention des séniors, a rassemblé plus d'une soixante de personnes. Les échanges sont allés bon train et la dégustation de douceurs et clairette en a ravi beaucoup !
Certains d'entre eux ont esquissé quelques pas de danse. Et tous sont rentrés un « sac gourmand » à la main, offert par le CCAS.
La distribution des sacs festifs s'est poursuivie le lendemain et jusqu'à la fin de l'année, et a rencontré un vif intérêt.

Boîtes solidaires

La collecte 2023 a encore connu un franc succès, plus d'une quarantaine de jolies boîtes pleines de vos dons ont été déposées à la mairie.
Des bénévoles du Secours Populaire, à qui nous avions proposé un partenariat, les ont récupérées afin d'être distribuées lors de l'après-midi festive organisée le 16 décembre par l'association.
Nous remercions chaleureusement les Poisatiers qui ont permis aux plus défavorisés d'embellir leur fin d'année !

L'Equytable
Tous dans le même panier !

Le CCAS de Poisat a conventionné avec l'Equytable.
Depuis janvier, les personnes ou familles ayant un QF de 750 et moins pourront bénéficier d'un tarif adapté sur certains paniers.
Pour tout renseignement, merci de vous rapprocher de Sandra Martinese : 04 76 25 92 43 — sandra.martinese@ville-poisat.fr

Location active

La location active : des logements sociaux à louer sur internet
Pour favoriser la transparence et simplifier les démarches, la Métropole et ses partenaires proposent de consulter une partie des logements sociaux disponibles sur internet.
La location active vous permet de bénéficier d'une meilleure connaissance de l'offre disponible, et de positionner votre candidature sur le logement qui correspond le mieux à vos attentes.
Si vous êtes intéressé, et déjà demandeur de logement social, vous pouvez candidater sans attendre.
Pour consulter l'ensemble des annonces mises en ligne par les bailleurs sociaux partenaires, rendez-vous sur le site bienveo.fr ou directement sur les sites internet des bailleurs.

Relais Petite Enfance (RPE)

Retour sur l'animation de Noël

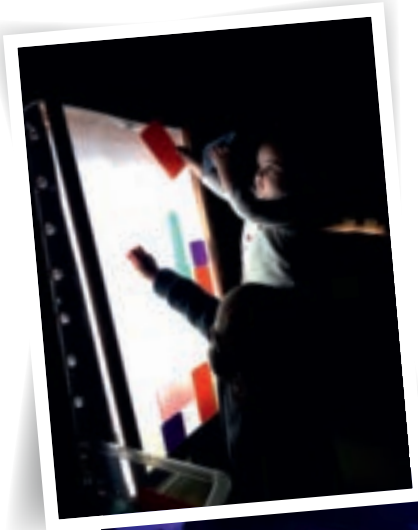

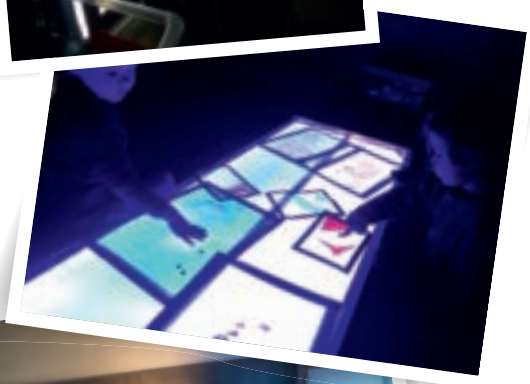

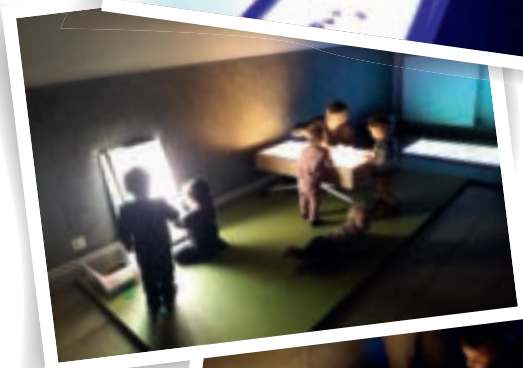

Le RPE de Bresson-Eybens-Poisat a proposé aux enfants accueillis par les assistantes maternelles de Poisat une animation spéciale « Noël » basée sur la lumière et les phénomènes lumineux. L'objectif était de permettre aux enfants d'affiner leurs sens, de développer leur motricité, d'acquérir des savoir-faire, de jouer librement en s'ouvrant à de nouvelles sensations et d'expérimenter au gré des envies et des besoins.

Les enfants ont pu explorer visuellement grâce à divers éléments de manipulation donnant la possibilité de regarder « dedans » et « à travers ». La diversité des supports lumineux leur a permis de découvrir le jeu avec la transparence, les couleurs et les formes.

Pour cette animation, le Relais Petite Enfance a fait appel à l'association « Et Colegram », basée à Bourgoin-Jallieu. Elle a pour spécificité de proposer des animations touchant à la manipulation, à l'expérimentation et aux jeux libres, axées autour de la découverte de matières de récupération par le jeu et la mise en pratique de la libre créativité au travers de différents ateliers.

Soirée « jeunes et engagés »

Retour sur la soirée « Jeunes et engagés » du vendredi 15 décembre 2023 organisée dans le cadre de la CTG avec les communes de Eybens et Bresson.

Trente jeunes étaient inscrits (18 filles et 12 garçons) dont 3 jeunes Poisatiers.
Lors de la soirée, les jeunes ont participé à différents ateliers : vérification et décoration des colis boîtes solidaires, atelier Do It Yourself (fais-le toi-même), création de baume à lèvre et cuisine antigaspi (confection de crêpes avec de la chapelure de pain).

Nous avons ensuite mangé ensemble et les jeunes ont présenté à tour de rôle leurs projets au reste du groupe :

- Poisat : les projets du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes ainsi que la réalisation du projet de voyage en Roumani effectué en 2023,
- Eybens : les projets Z et boîtes solidaires pour les plus démunis, les dispositifs Service National Universel, Jeunes Sapeurs-Pompiers et le BAFA.

Le Projet Éducatif Local (PEL)

Après une année 2022-2023 consacrée à l'évaluation et au renouvellement du PEL, un groupe de travail s'est réuni le 6 février dernier, lors du comité consultatif éducation, afin d'échanger sur les actions en cours et celles à venir.

Ce qui existe déjà :

Bibliothèque

Accueil régulier des classes de maternelle et d'élémentaire, du multiaccueil Bout'Chou et de groupes sur le temps périscolaire. Rencontres avec des illustrateurs et des auteurs

Médiation culturelle

Invitations lors de spectacles « jeune public », accompagnement pédagogique autour de spectacles en maternelle et en CP, séances avec un musicien intervenant en milieu scolaire

Accueil périscolaire

Ateliers découverte communs entre petits et grands au CSCS : venue du RERS de Poisat (voir p. 14)

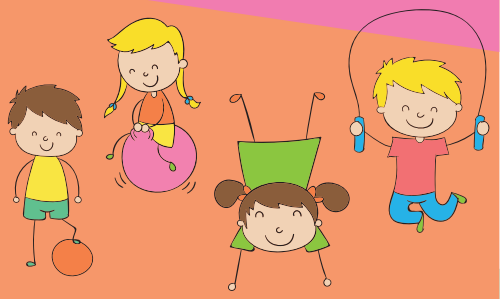

CMEJ

Rencontres entre générations organisées avec le Service Enfance - Jeunesse

Actions partagées

Partenariat entre école élémentaire, parents délégués et Service Enfance - Jeunesse autour des questions du harcèlement à l'école

Les différents partenaires souhaitent poursuivre ces collaborations.

À venir prochainement :

La venue d'enfants de Bout'Chou au **spectacle proposé par l'école maternelle**

Une **sortie commune au Moulin Guitare** (grandes sections et les CP)

L'invitation en juin des « grands » de Bout'Chou au CSCS

Une **soirée conférence sur l'empathie et le harcèlement**, etc

De la **culture scientifique** avec la participation au **festival Remue-Méninges** et à des défis scientifiques pour tous les enfants de l'école élémentaire

Des **actions autour du livre** pour la petite enfance (projet de lecture des élèves de l'élémentaire à la crèche)

De la **culture artistique** avec une **exposition et des ateliers de pop-up** pour les élèves de CE1-CE2

L'**intervention d'un magicien** lors des **ateliers découverte** et l'organisation d'une **soirée jeunes** à Eybens autour d'un spectacle de magie

Des **actions de sensibilisation** aux **questions environnementales**

Et des perspectives enthousiasmantes comme l'utilisation conjointe par l'école et l'accueil périscolaire du potager dans la future et nouvelle cour de l'école, la poursuite et le développement de la collaboration entre le CMEJ et l'école élémentaire, le renforcement du partenariat entre les communes de Bressons, Eybens et Poisat dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Pour plus d'information, le PEL est disponible sur le site de Poisat : **https://ville-poisat.fr/wp-content/uploads/2023/09/PEL-Poisat-version-impression-003.pdf**

Périscolaire

Les ateliers découverte

Un atelier avec le Réseau d'Échange Réciproque de Savoirs

Un atelier découverte en lien avec le RERS de Poisat (Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs) a été organisé en janvier et février.

Les enfants d'élémentaire, lors des ateliers découverte du mardi, ont pu profiter de différentes activités proposées par le RERS : tricot, théâtre, jeux de société, tissage, origami, fabrication de thaumatropes. À leur tour, lors de la dernière séance, les enfants ont proposé aux bénévoles du RERS des activités qu'ils aiment faire : un atelier dessin de visages et de mains et la création d'une histoire en bande dessinée.
Un moment d'échange intergénérationnel et de mise en avant des savoir-faire de chacun. Les bénévoles du RERS ainsi que les enfants sont ravis de ces échanges. Ce fut un plaisir partagé par tous. Une aventure à poursuivre !

ÉLÉMENTAIRE

Jeux de course

Création jeux de société

Tricot

Tissage

Tissage

Badminton

Poterie

MATERNELLE

Expériences scientifiques

Poterie

Poterie

Tricot

Parkour motricité

Penser l'histoire

À la bibliothèque

Coloriage

Carnaval

Mardi 13 février 2024, à l'occasion du carnaval, les enfants de l'école maternelle sont venus rencontrer ceux de l'école élémentaire. Une occasion aussi de faire la fête pendant les temps d'accueils périscolaires.

Vendredi, tout est presque permis

Qui rit perd

Soirée jeunes

Vendredi 16 février, pour marquer le début des vacances scolaires, une soirée jeune sur le thème de « vendredi, tout est presque permis » a été organisée au CSCS par Chloé, animatrice jeunesse. Treize jeunes se sont retrouvés pour s'affronter en équipe sur des épreuves « blind test », « qui rit perd » et « articule ». Une soirée pleine d'énergie et de bonne humeur !

Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ)

Remise des écharpes

Les candidatures pour faire partie du nouveau mandat 2024/2025 du CMEJ ont été ouvertes en octobre 2023. 13 candidats se sont présentés. Durant deux semaines, ils ont pu discuter de leurs envies de projets et ensemble, ils ont réalisé des affiches. Ils ont ensuite mené leur campagne à l'école élémentaire.
Jeudi 14 décembre, les enfants de l'école élémentaire Jean Mermoz ont pu participer aux élections du CMEJ, en mairie.

Élection

La nouvelle équipe, constituée de cinq filles et huit garçons, a été élue pour deux ans avec 91,4 % des votes. Cette équipe sera accompagnée tout au long de son mandat par Léa Tampere, référente citoyenneté du Service Enfance - Jeunesse, pour mener à bien les projets qui lui tiennent à cœur.
Le 19 janvier, lors des vœux du maire à la population, les nouveaux élus ont pu créer leur premier évènement. Ils ont préparé leur stand, et, durant la soirée, ils ont échangé avec les personnes présentes, ainsi que d'anciens membres du CMEJ, sur leurs idées de projets pour ce mandat.

Vœux du maire

Enfin, samedi 10 février, les 13 conseillers et conseillères, accompagnés de leur famille ont été reçus par Ludovic Bustos, le Maire, Marie-Pierre Moutrille, élue, et Léa Tampere pour l'officialisation de leur mandat et la remise des écharpes. Trois conseillers et conseillères sortants du CMEJ étaient présents, le moment pour eux de faire un bilan de leur mandat et d'échanger avec les nouveaux conseillers et conseillères.

Programme mercredis et vacances - ACL Poisat

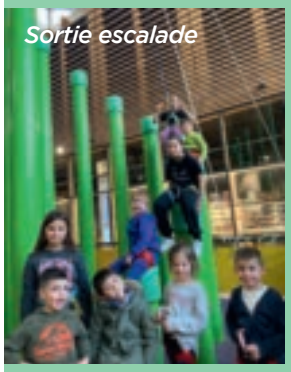
Sortie escalade

Mercredis mars-avril

Fabrique avec tes mains : une technique et une matière par jour, pour créer de belles choses et des objets utiles.
Spectacles du 10 avril :
3-5 ans : Hippocampe à La Rampe,
6-12 ans : TRAIT(s) à l'Espace 600.

Vacances de printemps

Cuisine de Noël

Nos animaux réels : visite du château de Moidière, création, découverte et jeux autour des animaux et journée « nos parcours faune et flore au parc Hubert Dubedout »,
Nos créatures de rêve : sortie à Elfy parc et création d'une semaine à thème dans l'imaginaire des créatures fantastiques,
Participation aux **10 jours de la culture**, spectacles et rencontres des artistes.

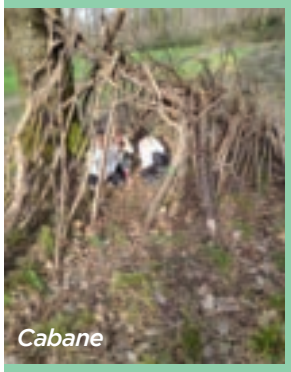
Cabane

Mercredis mai-juin-juillet

3-5 ans : « Un jour, un jeu », découverte de jeux extérieurs,
6-12 ans : « Créons notre grand jeu », test de grands jeux puis réflexion et construction du nôtre,
Participation à **UNIday** sur le thème du sport avec tous les enfants.

Inscriptions uniquement au CSCS :
2 avenue Pierre Mendès France à POISAT
Tél. : 04.76.25.89.19
Du lundi au vendredi de 14 h 30 à 18 h.

Tête qui tient debout

LES 10 JOURS de la culture MÉTROPOLITAINE

MUSIQUE

Dans le cadre des **« 10 jours de la culture métropolitaine »**, la **ville de Poisat** et **Grenoble-Alpes Métropole** présentent **Gwizdek** et **Anita Dongilli**.

Jeudi 11 avril à 20 h — Espace Léo Lagrange — Durée : 1 h 30 — Entrée libre

Sur réservation au 04 76 25 49 75 ou par mail à accueil.mairie@ville-poisat.fr

Deux artistes de la scène chanson/pop grenobloise à découvrir !

© Claire Desfrancois

GWIZDEK (duo) – Chanson pop

Une relecture des morceaux du groupe Gwizdek, dans un format intimiste piano, guitare et voix. Une façon de (re)découvrir ce projet de chanson Française & Pop qui monte, à la voix grave caractéristique emprunte d'une grande mélancolie, et aux textes profonds. Portée par des arrangements délicats, teintée de classicisme et d'élégance.

© Manon Battani-Flores

ANITA DONGILLI – Pop onirique

Anita Dongilli est le projet musical de Clémentine, luthière grenobloise confectionnant ses chansons comme ses violons, de manière authentique et minutieuse, en mêlant voix délicate, sonorités électroniques aquatiques et récits intimes. Accompagnée de son violon et de ses machines, elle crée sur scène un personnage solaire, sensible et attachant incitant à la rêverie et au voyage intérieur à quiconque saura l'écouter.

THÉÂTRE

« L'OURS » ET « LA DEMANDE EN MARIAGE »

Par la Compagnie Bruine Rouge
Vendredi 5 avril à 20 h — Espace Léo Lagrange — Durée : 1 h 40 (avec entracte) — Tout public, dès 8 ans
Réservation conseillée au 04 76 25 49 75
ou par mail à accueil.mairie@ville-poisat.fr
Adulte : 10 € / Enfant : 5€

La Compagnie Bruine Rouge présente une double comédie romantique avec « L'ours » et « Une demande en mariage » d'Anton Tchekhov. Dans « L'ours », la veuve éplorée Popova ne s'en laisse pas conter et c'est un festival d'étincelles entre elle et le lieutenant d'artillerie Smirnov, créancier de son défunt mari.
Dans « Une demande en mariage », c'est un festival coloré de malentendus entre le timide Ivan et la belle Natalia, sans compter l'encombrant potentiel futur beau-père !
Avec : Cécile Clayes, Romain Ricard, Florestan Verhaegen et Manon Picard

© Pierre Dompnier

Festivités de Noël

Retour sur l'animation bibliothèque lors des **festivités de Noël** qui se sont déroulées le jeudi 21 décembre. Des bénévoles et la bibliothécaire ont proposé un moment de lecture et d'animation en fin d'après-midi.
Petits et grands sont venus écouter des histoires sur le thème de Noël et de l'hiver accompagnés par les animateurs du Service Enfance - Jeunesse ou de leurs parents.

Rencontre littéraire

Jeudi 4 avril à 18h30. Entrée libre. En partenariat avec le Printemps du livre de Grenoble, la bibliothèque reçoit Yasmine Chami.

Née en 1966 à Casablanca, Yasmine Chami poursuit ses études supérieures au Lycée Louis le Grand à Paris, avant d'intégrer l'Ecole Normale Supérieure en philosophie. Elle est également agrégée de sciences sociales. Elle se tourne alors vers l'anthropologie et travaille sur les lignées de femmes migrantes, remontant les généalogies et les histoires de la France vers le Maroc, dans une tentative d'élucidation des conséquences de la migration sur les représentations de la maternité et de la filiation. En 2001, elle décide de retourner vivre au Maroc où elle dirige la Villa des Arts de Casablanca avant de fonder et diriger pendant 10 ans une entreprise de production audiovisuelle. *Casablanca Circus* est son cinquième roman.

May et Cherif vivent à Paris : elle est historienne, lui architecte. Ils

attendent un deuxième enfant et décident de retourner à Casablanca, leur ville d'origine.
Cherif est missionné pour construire un nouveau quartier éloigné du centre-ville pour « recaser » les habitants d'un bidonville. May s'interroge beaucoup sur ce relogement et décide de mener des entretiens avec les habitants. Très rapidement, le poids des enjeux économiques et culturels va opposer profondément ceux qui jusque-là formaient un couple uni malgré une différence d'origine sociale. Issu d'un milieu modeste, Chérif se sent une obligation de réussite sociale qui impliquent des compromissions. Quant à May, elle découvre aussi une autre facette de son mari, plus en phase ici avec une vision ancestrale du rôle de l'homme et de la femme.
Au-delà de l'histoire de ce couple, le roman dresse le portrait de Casablanca, tout en contradictions entre quartiers prestigieux et bidonvilles. Au récit, s'intercale le journal de grossesse de May dans lequel elle fait part à sa fille à naître de ses doutes et de ses espoirs.

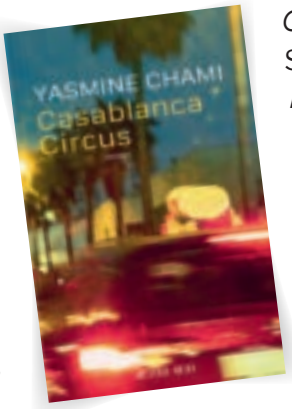

À lire :
Casablanca Circus - Actes Sud 2023
Dans sa chair – Actes Sud, 2022
Mourir est un enchantement – Actes Sud, 2017
Cérémonie – Actes Sud, 1999
(Disponibles à la bibliothèque)

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), les communes de Bresson, Eybens et Poisat proposent :

Dans l'atelier de Philippe UG

À la fois ingénieur papier, sérigraphe, artiste, **Philippe UG** est un créateur passionné et passionnant. Il transmet l'amour du livre, de l'objet en papier qui devient œuvre d'art dans ses magnifiques livres pop-up.

Du 29 mars au 24 avril :
EXPOSITION POP-UP
Exposition des œuvres originales de Philippe UG dans l'espace jeunesse de la médiathèque d'Eybens.

Les 10 et 13 avril :
ATELIERS POP-UP
Guidés par Philippe UG, venez fabriquer votre carte pop-up **mercredi 10 avril** à 14h30 et **samedi 13 avril** à 10h30, à la médiathèque d'Eybens.
Tout public à partir de 7 ans sur inscription.

Dans le cadre du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle, Philippe UG animera également des ateliers pour les élèves d'Eybens, Poisat et Bresson.

AMI
Assistantes Maternelles Indépendantes

Comme chaque année, les assistantes maternelles de Poisat ont fêté le carnaval avec les tout-petits.
Vous pouvez suivre leurs aventures sur leur site Instagram : ami_poisat

L'Abeille Dauphinoise
Syndicat d'apiculture de l'Isère

Vous souhaitez avoir une ruche dans votre jardin ou développer plus de compétences en apiculture. L'Abeille Dauphinoise, Syndicat d'apiculture de l'Isère, vous propose des formations et des stages de différents niveaux pour vous permettre d'être opérationnel sur votre rucher.
Venez nous rencontrer au 22 place Bernard Palissy, ZI Champ Fila à Poisat, le mercredi après-midi ou le samedi matin.
Et retrouvez-nous sur notre site : www.abeille-dauphinoise.fr

Maison Pour Tous

Quoi de neuf à la MPT :

Plusieurs dates à retenir d'ici la fin de saison :

- **samedi 23 mars** de 9h à 12h, stage de poterie parents / enfants du CP au CM2
- **samedi 1er juin**, stage de Self-Défense,
- **dimanche 30 juin**, gala de danse à l'Espace Léo Lagrange.

Une activité en plein air vous sera également proposée lors de Poisat en fête, nous communiquerons très prochainement à ce sujet.

Envie de nous rejoindre ?

Si vous aussi souhaitez participer activement à la vie de notre village, nous vous invitons à rejoindre cette belle équipe qu'est la nôtre. À la MPT, chacun met à profit son temps disponible, ses talents et compétences dans une ambiance bienveillante et détendue.
Curieux de connaître le monde associatif ou tout simplement les actions que nous menons, nous serons très heureux d'en discuter avec vous.

Contact :
info-mpt@mpt-poisat.fr

Association des Parents d'Élèves

En premier lieu, toute l'équipe de l'APE souhaite un joli début d'année à tous les Poisatiers. L'année a commencé par le partage d'une galette des rois, puis l'assemblée générale de l'APE s'est tenue afin de décider des nouveaux événements à venir, des nouvelles choses à mettre en place.
Le 9 février, nous avons organisé avec succès notre premier loto à guichet fermé, beaucoup de gros lots, une salle pleine et surtout beaucoup de gagnants.

Les événements à venir :

- **test, samedi 23 mars**, venez nombreux pour tester vos connaissances musicales et passer un moment convivial, n'oubliez pas les préventes !
- **vente de gâteaux** au printemps,
- **vide grenier de l'APE** qui se tiendra dimanche 26 mai,
- **kermesse des deux écoles** qui aura lieu vendredi 28 juin.

N'hésitez pas à nous communiquer vos souhaits, vos suggestions, vos remarques, nous sommes à votre écoute.
Nous vous rappelons que l'argent récolté par l'APE est utilisé pour organiser des événements destinés aux enfants Poisatiers et aider financièrement les écoles à réaliser des projets tout au long de l'année.

Pour ne rien manquer, suivez-nous sur le blog de l'APE ou sur Facebook !

Multiaccueil associatif Bout'chou

La prochaine commission d'attribution des places du multiaccueil aura lieu mi-avril pour l'année 2024-2025.
Il reste des places pour accueillir des bébés ou des enfants plus grands en accueil régulier ou occasionnel.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou pour déposer un dossier d'inscription au 04 76 25 53 33 ou par mail à boutchoupoisat@gmail.com

Ces poisatiers qui veulent créer du lien entre les habitants

Échange avec Guillaume et Laura

Pouvez-vous nous présenter brièvement votre projet d'association ?
Bien sûr, notre projet vise à créer du lien et à faciliter les échanges, le partage, l'entraide et la coopération entre les habitants de Poisat. Pour cela nous souhaitons créer des groupes de discussion ouverts sur divers sujets d'intérêt pour chacun et chacune.

À qui est destinée votre association ?
L'association est ouverte à tous les habitants de Poisat, sans exception. Que vous soyez un habitant de longue date ou un nouvel arrivant, tout le monde est le bienvenu pour participer et contribuer à nos actions.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'actions concrètes ?
Par exemple, nous essayons de mettre en place un atelier de réparation de vélos qui permet aux habitants de réparer leurs vélos ensemble, favorisant ainsi l'entraide et le partage de services. De même, nous organisons des sorties de course à pied pour rassembler les amateurs de course, quel que soit leur niveau. On aimerait aussi construire des communautés de covoiture notamment pour les personnes âgées ou des trajets partagés pour aller à l'école avec les enfants.

Finalement, quel est l'objectif principal derrière ces actions ?
Notre objectif est de renforcer les liens entre les habitants de Poisat et de favoriser la coopération au quotidien. Nous croyons en la force de la communauté et nous souhaitons encourager chacun à s'entraider et à se soutenir mutuellement, ça facilite la vie au quotidien !

Comment peut-on vous rejoindre ?
Vous pouvez simplement flasher le code pour rejoindre la communauté whatsapp ou contacter directement Guillaume par téléphone au **06 70 82 94 62** ou par e-mail **guillaume.dolques@gmail.com**.

Nous serons ravis de vous accueillir parmi nous, nous avons déjà des groupes d'organisation de balades, de courses à pied et de prêts de matériel !

Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs

Il y a quelque temps, deux membres de notre RERS nous ont proposé d'échanger sur le dérèglement climatique. Pour nous aider à approfondir le sujet, elles ont invité une animatrice de l'association « La Fresque du Climat », Poisatière dynamique et engagée dans la sensibilisation à ce vaste problème.
Ensemble, à partir d'une série de cartes illustrant chacune une composante du changement climatique, nous avons créé une fresque permettant de mettre en évidence les interactions, les liens de cause à effet entre les différents facteurs.
Nous avons revu nos « classiques » et approfondi des notions restées floues comme l'effet de serre additionnel et les puits de carbone.
Notre animatrice nous a ensuite donné quelques données chiffrées notamment sur l'empreinte carbone et chacun a imaginé des actions qu'il pourrait mettre en place pour diminuer la sienne.

Si vous souhaitez adhérer au RERS ou prendre des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter, via notre site http://rerspoisat.free.fr ou par courriel : rerspoisat@free.fr

Bonjour,
Je m'installe en tant que **diététicienne nutritionniste** au centre médical de Poisat.
Et pour que maigrir rime avec plaisir, je vous laisse me contacter au **07 65 21 91 82**.
Vous pouvez également consulter mon site internet : **https://dieteticien-nutritionniste-grenoble-poisat.maigrir2000.com/**

Vanessa TADDEO
11 place du temps libre

Agenda

LA QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ

MARDI 4 JUIN
19 h 30 - Conférence
« Empathie et harcèlement »
avec Serge Tisseron
Espace Léo Lagrange

JEUDI 6 JUIN
18 h 30 – « Théâtre Forum »
Parc de la mairie - Bresson
Entrée libre

MARDI 11 JUIN
« Jeux vidéo : vertus et risques »
avec Quentin Le Guével
Collège des Saules - Eybens
Entrée libre (horaire à venir)

AVRIL

MARDI 2
18 h 30 - Comité consultatif d'éducation
Salle du conseil municipal

JEUDI 4
18 h 30 - Rencontre littéraire
avec Yasmine Chami
Bibliothèque, Entrée libre, voir p. 19

VENDREDI 5
18 h à 21 h 30 - Soirée jeunes
« Astrono-magico »
au CLC d'Eybens

VENDREDI 5
20 h - Théâtre
L'ours et Une demande en mariage
Dès 8 ans
Espace Léo Lagrange, voir p. 18

JEUDI 11
20 h - Concerts
Espace Léo Lagrange,
Entrée libre, voir p. 17

VENDREDI 12
Permanence avec architecte conseiller
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie

MERCREDI 24
De 9 h à 11 h - La Remise
Esplanade du 8 mai 1945

MAI

MERCREDI 8
Commémoration du 8 mai 1845
Place Georges Brassens

MERCREDI 15 MAI
18 h - Comité culture
Salle du conseil

VENDREDI 17
Permanence juridique
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie

LUNDI 27
19 h - Conseil municipal
En Mairie

JUIN

DIMANCHE 9
Élections européennes

VENDREDI 14
Permanence avec architecte conseiller
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie

SAMEDI 15
Poisat en fête
40 ans de la place !

MERCREDI 19
De 9 h à 11 h - La Remise
Esplanade du 8 mai 1945

VENDREDI 21
18 h 30 - Fête de la musique
Esplanade du 8 mai 1945

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !
100 % GRATUITE
SANS INSCRIPTION
SANS PUBLICITÉ
illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement
www.pefc-france.org

Responsable de la publication : Ludovic Bustos - Comité de rédaction : Florent Hollender, Ludovic Bustos - Coordination technique : Béatrice Roux.
Conception et impression : Imprimerie Courand & Associés
82 Route de Crémieu 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU - Images : Freepik. Tirage : 1100 ex.